

ASSOCIATION COUTUMES ET TRADITIONS DE L'OISANS

<http://coutumesethistoireenoisans.com/>

INFORMATION :

L'Association COUTUMES ET TRADITIONS DE L'OISANS détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation de ce document. À ce titre, il est titulaire des droits d'auteur.

Les textes proposés sur le site <http://coutumesethistoireenoisans.com/> ainsi que les téléchargements sont protégés par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle.

DROITS ET DEVOIRS DES UTILISATEURS

Pour un usage strictement privé, la simple reproduction du contenu de ce site ainsi que les téléchargements sont libres excluant toute exploitation commerciale.

La reproduction et la communication au public du contenu de ce site sont autorisées, sous réserve que celles-ci servent d'illustration, ne soient pas substantielles et ne soient pas expressément limitées (plans ou photographies).

La mention « Association Coutumes et Traditions de l'Oisans » doit être indiquée ainsi que le nom de l'auteur et la référence du document reproduit.

Toute reproduction intégrale ou substantielle du contenu de ces documents, par quelque procédé que ce soit doit être fait par une demande écrite et être autorisée par l'association Coutumes et Traditions de l'Oisans.

Ce document est protégé en copie de textes et en impression, vous pouvez faire une demande par [formulaire](#) auprès de l'Association Coutumes et Traditions afin d'obtenir une version libre d'accès.



SOMMAIRE

P 1 à 3 : La révision des feux à Oz en 1700.

P 4 et 5 : Brèves et longues – P 5 : Archive de presse - Omnibus Gardner Serpollet . P 6 : Montagn'Art 2017.

P 7 : Ouverture de la saison littéraire en Oisans – P 8 : Photographies Michaud.

N°96

MAI
2017

LA RÉVISION DES FEUX À OZ EN 1700

Le nombre de feux correspondait à l'origine (XIV^e siècle) au nombre de familles, mais très rapidement cette unité servant à répartir l'impôt entre les communautés (la péréquation) n'aura plus aucun rapport avec une donnée démographique, autrement dit avec le nombre d'habitants. Selon le géographe André Allix ce nombre serait, « très grossièrement, proportionnel à la superficie exploitable, à la valeur des fonds »¹.

Une procédure de révision de feux interviendra en 1700², et des commissaires se rendirent dans toutes les communautés du Dauphiné. Ces opérations eurent lieu dans le mandement d'Oisans au cours du mois d'octobre. Outre les commissaires étaient présents le châtelain Nicolas Giraud et les représentants de chaque communauté. La visite à Oz en Oisans intervint le dimanche 10 octobre. Le consul André Richard était assisté d'Antoine Durand et Laurent Durif, péréquateurs, et de Jacques Bettoux faisant office de secrétaire-greffier.

Ceux-ci représentèrent un « parcellaire » de ladite communauté ou cadastre en deux volumes, en mauvais état, commencés en 1545. Il était précisé que les parcelles figurant dans le premier registre étaient reportées dans le second au fur et à mesure que les fonds changeaient de propriétaires et de confins. Les commissaires prirent connaissance de deux « abrégés des bonnes sesterées » servant aux impositions, l'un non daté et le second établi en juin de l'année courante. Furent également présentés les « rolles des tailles » imposées pour les années 1687, 1688, 1689, 1691, 1693 et suivantes jusqu'à 1700, ainsi que les comptes de la « recette des tailles » rendus par divers receveurs pour les années 1692, 1695 et suivantes jusqu'en 1699.

Était joint un mémoire, ainsi rédigé, contenant les « remontrances » de la communauté :

1 Allix (André) - Note sur la valeur démographique du « feu » dans l'ancien Dauphiné. *Revue de Géographie Alpine*, 1923.

2 Archives Départementales de l'Isère - 2 C 312 (p. 1200 v° -1206).

EN 2017,
MALGRÉ QUELQUES
ADDITIONS, DIVISIONS,
SOUSTRACTIONS :

Allemont
Auris
Besse
Clavans
Huez
La Garde
La Grave
Le Bourg d'Oisans
Le Freney
Mont de Lans
Livet et Gavet
Mizoën
Omon
Oulles
Oz
Saint-Christophe
Vaujany
Venosc
Villar d'Arène
Villard Notre Dame
Villard Reculas
Villard Reymond

RIVALES
ET SOLIDAIRES,
SONT DES COMMUNES
TOUJOURS VIVANTES.

AVANT 1789,
MANDEMENT
D'OYSANS COMPRENAIT
21 COMMUNAUTÉS, FORT
LIÉES ENTRE ELLES :

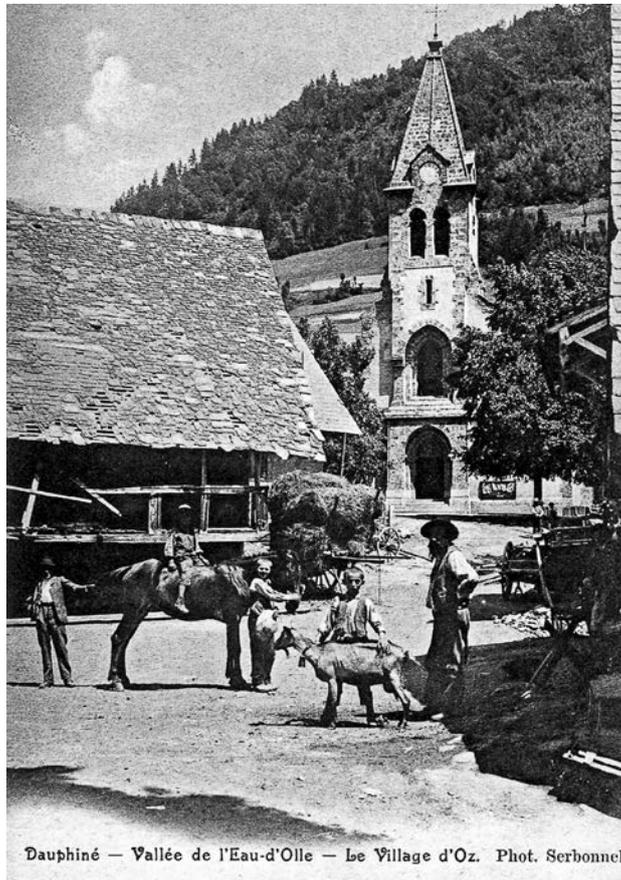
Allemond
Auris
Besse
Bourg d'Oisans
Clavans
Freney
Les Gauchoirs
Huez
La Garde
La Grave
Livet
Mondelent
Mizoën
Ornon
Oz
Saint-Christophe
Vaujany
Venosc
Villard d'Aresnes
Villard Eymond
Villard-Reculas

DE LEURS RIVALITÉS,
DE LEURS
SOLIDARITÉS,
QUE RESTE-T-IL ?

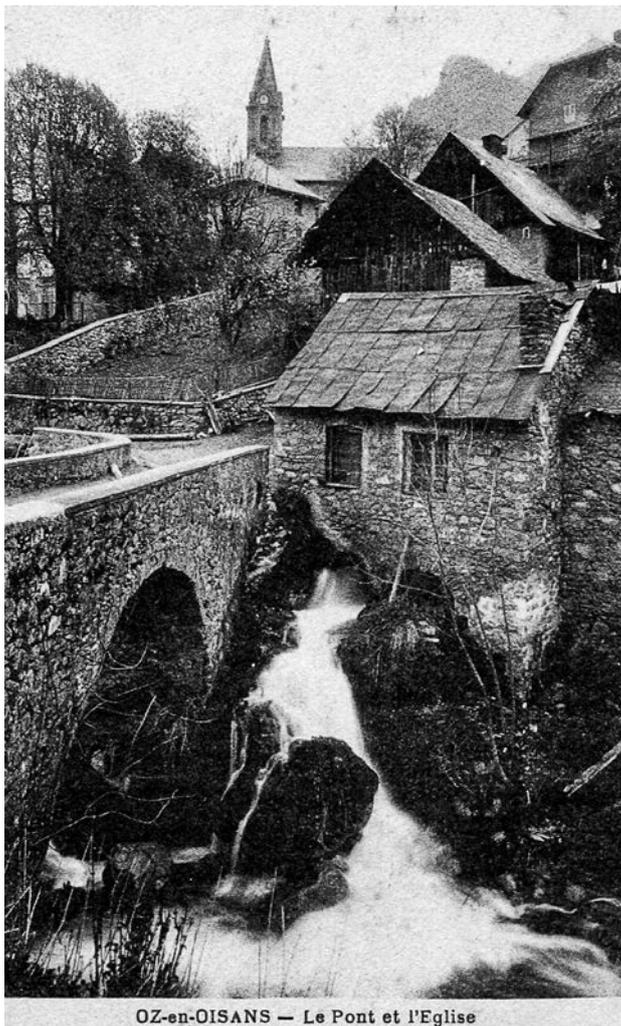
« Que ladite communauté est composée de 1.038 sesterées, 6 civerées reduites a bons fonds y compris, et 6 civerées dépendantes de la Cure dudit lieu dont lesdits habitans par convention faite avec le curé de ladite paroisse se sont chargés de payer les tailles.

« Dans ledit nombre de sesterées ne sont comprises les 3 bonnes sesterées 10 civerées et un quart taillables qui appartient au recteur de la Chapelle de Ste Catherine, ny les 54 sesterées 6 civerées et trois quarts dont est composé en réduction le domaine de l'isle possédé par les heritiers de S' Jean Jeune, au sujet duquel domaine il y a instance commancé pardevant le S' Intendant de cette province, en laquelle ils pretendent de faire declarer ledit domaine taillable, la pauvreté desdits habitans ne leur ayant pas permis de faire les poursuittes necessaires pour le jugement dudit proces.

« Le terroir de ladite communauté est situé dans un climat qui ne jouit de l'aspect du soleil que bien avant dans le printemps ; les neiges y restent jusqu'à la fin du mois d'avril, elles font mourir presque tous les ans la moitié de leurs grains et cette perte arrive particulièrement dans les hameaux de Lanversen, du Besset et de Sardonne ou les gelées sont frequentes jusqu'au cinq ou sixieme du mois de juin. D'ailleurs ledit hameau de Lanversen est dans un terroir tres aride couvert de cailloux et de grosses pierres, la neige n'y peut fondre qu'au commencement de may et comme lesdits habitans ne peuvent faire paistre leurs bestiaux en campagne qu'environ le dixieme de juin, ils s'épuisent a accepter des fourrages pour les nourrir. Les lavanches qui tombent jusqu'à trois et quatre fois chaque année et les



Dauphiné — Vallée de l'Eau-d'Olle — Le Village d'Oz. Phot. Serbonnel



OZ-en-OISANS — Le Pont et l'Eglise

grandes pluies font des ravines qui entraînent les fruits et le sol de leurs fonds et il y a environ dix ans que ledit hameau du Besset fut brulé, trois personnes perirent dans cette incendie qui consuma les meubles, les bestiaux et les fourrages des habitans d'iceluy sans que depuis ils ayent pu se retablir.

« Ladite communauté jouissoit d'une assez grande étendue de prairies dans la montagne de l'alpe dependante de la communauté d'Hues, que lesdits habitans ont été contraints d'abandonner parce que les officiers dudit lieu d'Hues pour soulager leurs terres ont chargé extraordinairement lesdites prairies, ce qu'ils pretendent d'avoir été justifié par les rolles que lesdites officiers d'Hues nous ont remis et la plus part desdits habitans ont été par tous ces accidens reduits a un etat si deplorable que ne pouvans payer leurs tailles les receveurs dudit lieu ont été contraints de donner plusieurs cottes en reprise [...].

« Pour toutes ces raisons lesdits habitans suplient tres humblement nosseigneurs les commissaires de moderer les feux sur le pied desquels ledit mandement d'Oysans est compris dans le perequaire de l'Election de Grenoble, et d'ordonner que la diminution qui en sera faite sera appliquée au soulagement particulier de ladite communauté d'Os. »

Après avoir prêté serment de dire vérité, « levant la main à la manière accoutumée », les representants de la communauté indiquèrent, entre autres :

- Qu'il n'y a aucun fonds nobles ou exempts de tailles dans ladite communauté, pas même ceux de l'Église,

- Que la communauté possède en commun deux petits bois de sapin contenant au total environ 15 sesterées, dont

l'un nommé *les Touchures* est « en défenses pour la conservation du hameau et du terroir du Besset ». Elle a également un bois de *faux* d'environ 10 sesterées qui est en taillis, « ou les habitants prennent du bois pour leur usage ». En outre, la communauté dispose de pâturages nommés *Alpage*, d'environ 30 sesterées où le gros bétail peut paître, le surplus d'une plus grande étendue étant dans des rochers escarpés ne pouvant servir qu'à nourrir les chèvres et autre menu bétail.

- Qu'il n'y a ni foire, marché et commerce, et que « la plupart du peuple est contraint de sortir de la province pour aller gagner leur vie » (sic).

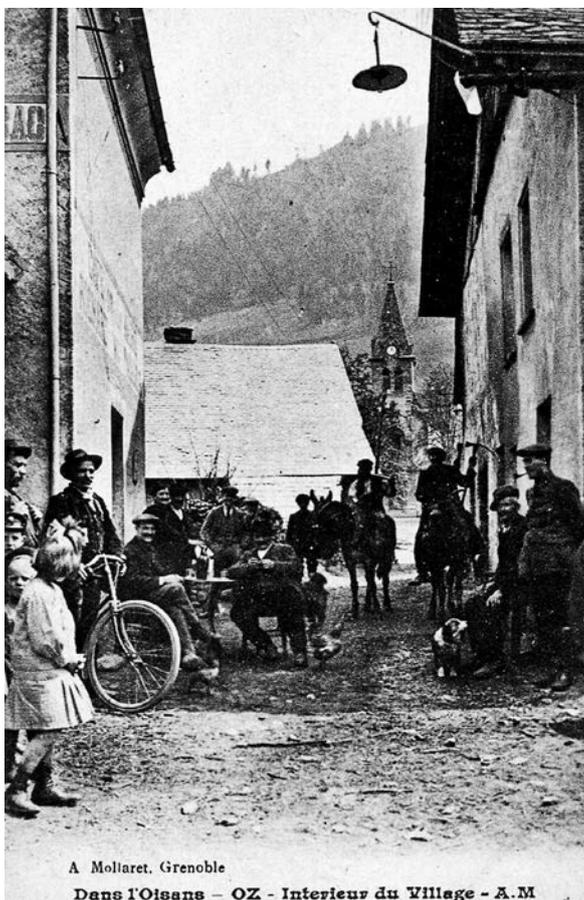
- Que le S^r duc de Lesdiguières est Seigneur de ladite communauté auquel ils payent annuellement « en corps, outre les censures contenues dans ses papiers terriers, la somme de 89 livres pour lesdits bois et alpages », plus 24 livres au S^r de Viennois. Ils acquittent également plusieurs censures au Seigneur d'Allemond.

- Les lods qui sont dus par les terriers desdits seigneurs directs sont fixés « au tier denier qui est la moitié du prix à l'exception de ceux qui sont dus sur le mas d'Aleu appartenant audit duc de Lesdiguières, lesquels ne sont exigés qu'à raison d'un sol 6 deniers pour livre du prix des ventes ».

- Ils doivent également tous les ans 167 livres aux Dames religieuses de Mont Fleury.

- La communauté était aussi redevable au prévôt de l'abbaye d'Oulx de « la dixme à la cotte 20^e ou 21^e de toutes sortes de grains, et à la 10^e des agneaux ». À ce titre, elle paye annuellement audit prévôt, outre les 300 livres de portion congrue due au curé d'Oz, la somme de 110 livres, 4 sestiers de seigle, ainsi que d'autres charges telles les réparations du chœur de l'église (mais non les « décimes »).

Il était ajouté que les habitants avaient été obligés de passer avec Oulx, par acte notarié du 16 janvier 1700,



un nouvel « abonnement » d'un montant beaucoup plus élevé que celui intervenu en 1660, afin d'avoir « la liberté de cueillir leurs grains quand bon leur semble à cause des malheurs qui arrivent par la mauvaise situation de leur terroir ».

La population comptait alors 110 habitants taillables chefs de famille ; il n'y avait aucun gentilhomme.

Il est instructif de consulter les doléances de la communauté voisine de Vaujany dont la situation semble comparable. Celle-ci déclare qu'elle a le terroir le plus stérile de tous ceux dudit mandement. Il est « enfoncé dans des gorges et limité par des montagnes d'une hauteur demesurée ». Elle indique que leurs grains ne consistent qu'en orge, avoine et très peu de seigle. Les fonds ne peuvent être cultivés qu'avec la bêche ou la pioche, et les habitants doivent chaque année porter « sur leur dos la terre du bas de leurs pièces au plus haut d'icelles pour regarnir ce que les lavanches et les éboulements ont emporté ».

Il était ajouté que « les vaches qui sont dans ledit lieu, pour labourer

les endroits qui peuvent l'estre, n'appartiennent qu'à quelques habitants qui les tiennent à titre de *microit* de plusieurs particuliers ; ils se les pretent les uns aux autres, ou ils cultivent leurs fonds à moitié de fruits ».

Cette communauté n'avait d'autres commerces que celui de quelques habitants « qui vont dans les plaines porter la bale pour gagner de quoy faire subsister leurs familles, sans quoy la plus part mouraient de faim et seroient contraints d'abandonner leurs fonds ».

Mais pour l'intendant Bouchu, les dégrèvements accordés aux communautés tendaient à être pérennisés alors qu'ils auraient dû être limités dans le temps. Ainsi, cette dérive aurait abouti à une inégalité de la répartition de la taille

entre les communautés. La révision des feux de 1700 fut l'occasion de fixer de nouveaux principes avec l'édit de Marly de juin 1706. Le nouveau péréquaire devait servir de règle immuable pour les futures impositions, les feux de chaque communauté ne pouvant plus être augmentés ou réduits. Une somme de 50.000 livres était prévue, que l'intendant pouvait répartir entre les communautés victimes de sinistres tels que « grele, tempête, gelée, débordements de torrents ou rivières, ravines, pertes de terrains, incendies, passage de gens de guerre », etc.

Selon Guy Allard (1684), le nombre total des feux du mandement d'Oisans s'élevait à 81 feux trois quarts. Au début du XVII^e siècle (manuscrit non daté), il était attribué 3 feux 3 quarts à Oz, 4 feux un quart un 16^e à Vaujany, 4 feux à Allemont, 1 feu un 16^e à Villard Reculas et 1 feu deux quarts trois 16^e à Livet. La Grave apparaît comme la communauté la plus imposée à la taille avec 10 feux un quart trois 16^e. Le Bourg-d'Oisans n'est pas cité sur ce document, mais en 1640, il est mentionné avec 6 feux ½.

BRÈVES ET LONGUES

- Dans le cadre des conférences organisées par l'Université Inter-Âge du Dauphiné (UIAD), et après son intervention du 31 janvier sur le thème « Mémoire de la Romanche », Bernard François a parlé le 6 mars, devant plus de 60 personnes, des enfants abandonnés et de l'Oisans, terre d'accueil.
- Ce même mois de mars, notre président avait été invité par notre conseiller départemental Gilles Strappazzon à participer, dans les locaux d'EDF à Vizille, à une importante réunion sur le brûlant sujet de la préservation du patrimoine de la vallée de Livet. Il n'a pas manqué de rappeler son engagement pour que soit sauvée la belle centrale de Livet II, avec sa façade de verre et sa structure type Eiffel. En effet, si par la force des choses, la centrale des Vernes (construite en 1918) doit être conservée, étant classée monument historique, celle plus ancienne de Livet II, qui remonte en 1902, doit être rasée par EDF. C'est aussi à la population de l'Oisans de manifester tout l'intérêt qu'elle porte à la conservation de cette « cathédrale électrique » qui fait partie de son environnement depuis 115 ans. Charles-Albert Keller voulait marier la Houille blanche et le tourisme ; à nous de montrer notre ferme volonté de préserver pour les générations futures ce patrimoine exceptionnel.
- Notre assemblée générale se tiendra le dimanche 24 septembre à ORNON, la commune se faisant un plaisir de nous accueillir.
- Nous avons eu l'heureuse surprise de découvrir aux Archives Départementales de l'Isère, que l'article publié dans notre bulletin n° 95 de février, transcrivant le contrat passé en 1541 avec un peintre de Grenoble pour la décoration de la crypte (crotta) de l'église de Misoën, avait été reproduit et inséré dans le registre-répertoire des archives de la commune (série 4 E) consultable dans la salle des Inventaires. L'en-tête de ce bulletin était également annexé afin de justifier de l'origine de cette publication. Preuve que notre petite revue est lue attentivement par les responsables de services des ADI (mais aussi du Fonds dauphinois de la Bibliothèque municipale de Grenoble) qui apprécient son intérêt.
- Coutumes et Traditions était partenaire de la Fête des Minéraux, organisée par Michel et Florence Gaude, qui s'est tenue au Bourg-d'Oisans les 29, 30 avril, et 1^{er} mai. Marilyn Bricchet avait organisé un beau défilé costumé. Accompagnant les sept dames et demoiselles dans leurs costumes traditionnels de l'Oisans, un mineur (Jean-Claude Martinet) avait fière allure avec sa tenue de toile, portant sa barrette (chapeau en cuir bouilli), sa lampe de sûreté et son pic. Bernard François exposait sous vitrine sa collection de lampes de mines à feu nu (dont 3 raves à 8 pans et les premières de La Gardette et de La Mure), ainsi que 13 cannes de maîtres-mineurs. Il présentait également une partie de sa collection de titres anciens sur les mines (actions et parts de fondateurs). Un stand de l'association proposait tous nos ouvrages à la vente. Enfin, notre président fut particulièrement mis à contribution pour présenter, au cours de ce long week-end, trois conférences sur le cristalet et les cristalliers, les mines de l'Oisans et le barrage du Chambon, cette dernière avec projection d'un diaporama. Si la première n'attira qu'une petite vingtaine de personnes, un public nombreux (80 personnes environ) est venu remplir la belle salle de la Maison du Parc pour entendre les deux autres conférences.
- Une nouvelle campagne de débroussaillage de la voie romaine en encorbellement de Rochetaillée est prévue pour le samedi 10 juin. Rendez-vous chez notre ami Régis Laffay, restaurant des Touristes à Rochetaillée à 9 h 30. Casse-croûte sorti du sac à midi 30 dans la salle du restaurant. Les boissons (dont le traditionnel St Joseph) et cafés seront offerts par l'association aux courageux bénévoles. Se munir de gants, pelles, piochons, sécateurs. L'opération sera reportée en cas de mauvais temps.
- Le 21^e Printemps du Livre en Oisans et notre 6^e Concours de Nouvelles Yvonne Sévoz, a encore rencontré un beau succès. Les auteurs étaient nombreux à présenter leurs ouvrages dans la salle du Foyer municipal. Nous avons battu, cette année, le record du nombre de nouvelles : 16 ! Félicitations au lauréat le Dr Pierre Dell'Accio pour sa nouvelle *Les quatre visions de Joseph*, ainsi qu'à madame Yvette Moyet qui reçut la mention spéciale du jury pour *Les trois demoiselles*. Nous devons aussi souligner la qualité littéraire de la nouvelle de Roger Morel : *Les filles du Jasse*. Il avait été notre lauréat en 2016 et de ce fait se trouvait hors concours pour cette année. L'après-midi, devant un public attentif, notre président projeta un diaporama de 500 cartes postales sur la vallée du Vénéon et le Parc des Écrins.
- Une personne particulièrement intéressée assistait à cette projection, M. Thibaut Zeller, responsable EDF de la centrale de St Guillaume II. Répondant favorablement à sa demande, nous lui avons communiqué (pour projection privée au sein de l'entreprise) les images numérisées de 46 plaques de verre sur la construction de la centrale de Pont-Escoffier et du barrage du Plan du Lac.
- L'Agence de l'Eau Rhône-Alpes-Méditerranée-Corse à Lyon a passé commande d'un exemplaire du livre *La Romanche*, preuve de l'intérêt que suscite cet ouvrage.

BRÈVES ET LONGUES

► L'oratoire Ste-Anne de Villard-Notre-Dame, est en cours de restauration, la couverture d'ardoise sera posée prochainement.



À gauche M. Jean-Claude Galard, membre du bureau « Les Fareillets du Rochail » en charge de la restauration, à droite M. le Maire de Villard-Notre-Dame, Philippe Brun..

ARCHIVE DE PRESSE

Le petit journal n° 34 – 1863

Samedi 28 février 1863, entre sept et huit heures du soir, le nommé Baptiste Garden, cultivateur au Villard-Eymond, canton du Bourg d'Oisans a fait une chute des plus dangereuses dans la montagne, au lieu appelé la Gardette. Après avoir glissé dans les broussailles, encore couvertes de neige, il est arrivé sur le bord d'un rocher à pic dont la profondeur est d'environ cinq cents mètres ; là par un hasard providentiel, cet infortuné a pu saisir de la main la tige d'un jeune arbre dont les racines avaient poussé dans l'anfractuosité du roc, et il resta ainsi suspendu au-dessus de l'abîme. Après deux mortelles heures d'attente, quelques habitants du Bourg d'Oisans, attirés par ses cris, se sont empressés de venir à son secours, et sont enfin parvenus, non sans péril, à l'arracher à une mort certaine. La main de cet infortuné s'était crispée avec une telle force autour de l'arbre, qu'on a dû couper la tige et l'emporter avec lui. L'émotion produite par le danger terrible auquel il venait d'échapper lui avait fait perdre complètement connaissance. M. le Docteur Roussillon, appelé sur-le-champ, lui prodigua les soins les mieux entendus, et on a lieu d'espérer que Garden sera bientôt complètement rétabli.

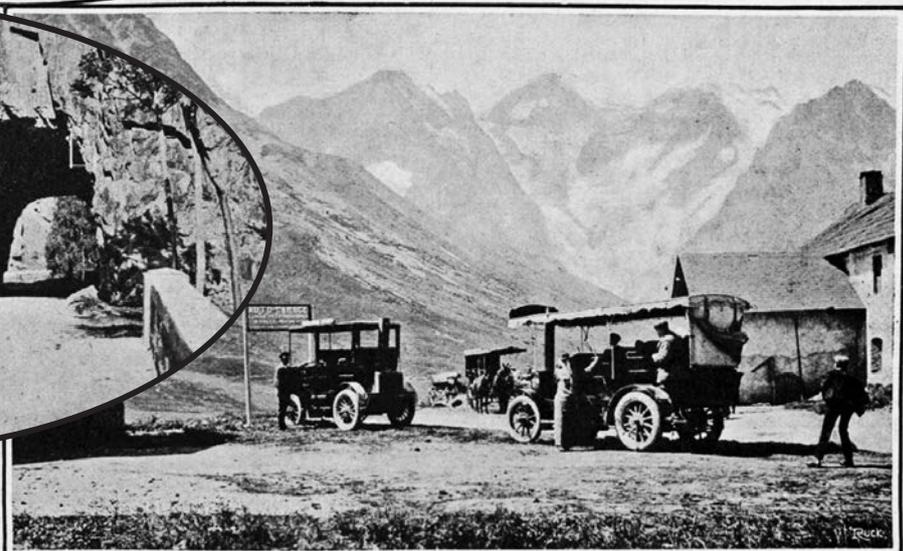
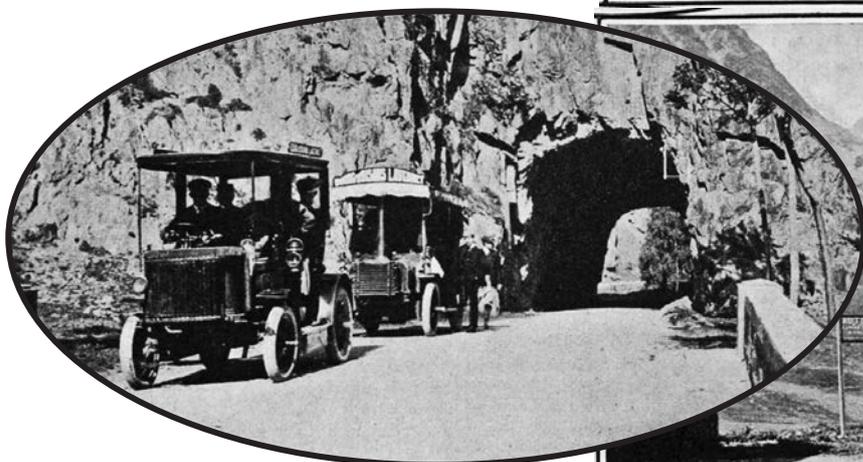
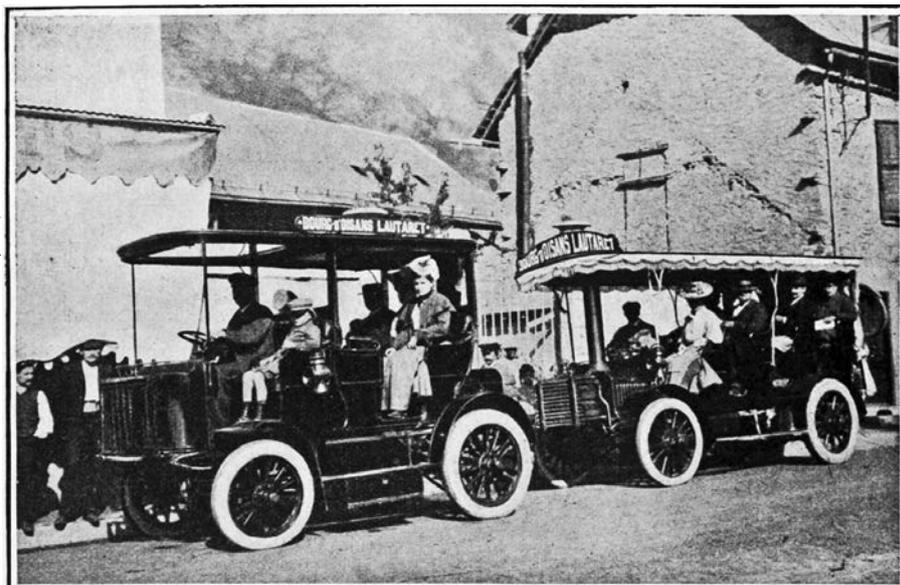
_____ Gérard DIONNET

OMNIBUS GARDNER SERPOLLET

En 1905, le premier transport régulier du Bourg d'Oisans au col du Lautaret, pendant les quatre mois d'été, fut effectué par l'omnibus Gardner Serpollet acheté par l'entrepreneur Bettou, du Bourg d'Oisans.

La clientèle essentiellement touristique a pu avoir accès plus facilement au site pittoresque du col du Lautaret.

_____ Gérard DIONNET _____



L'arrivée au col du Lautaret, à 2.038 mètres d'altitude.

MONTAGN'ART 2017 :

Visite de l'exposition Impression de Vallées, Artistes en Romanche à Vaujany :

Un groupe d'une vingtaine de personnes qui a réuni les exposants de Montagn'Art 2017 et certains membres du conseil d'administration de l'association, s'est rendu en Mars comme prévu au Musée Hydrélec de Vaujany pour y admirer l'exposition temporaire sur le thème du Patrimoine Industriel de la Vallée de la Romanche. Les visiteurs se sont enthousiasmés devant de magnifiques œuvres picturales et photographiques qui témoignent du riche passé de la Houille Blanche et qui permettront de garder en mémoire ses vestiges architecturaux voués à être en partie détruits.

En complément et dans le cadre d'une visite guidée, ils ont également pu découvrir ou redécouvrir l'ensemble des richesses du Musée Hydrélec : objets, machines, photos anciennes, images... ce qui a suscité un grand intérêt et surtout l'évocation de souvenirs et d'anecdotes vécues.



Au cours de la collation qui a suivi à la Mairie de Vaujany, le Président Bernard François a conté le passé de la vallée et a évoqué les difficultés actuelles de préservation du patrimoine industriel. Il a parcouru avec aisance de nombreux autres sujets : géologiques, historiques, architecturaux et géographiques, permettant à son auditoire de savourer ce moment pour conclure l'après-midi pluvieux, mais néanmoins chaleureux. Ce fut un bel hommage à ces hommes courageux du passé qui, malgré l'absence de technologie, ont lutté avec leurs bras contre les débordements de la tumultueuse Romanche. Plus tard, d'autres ont également usé d'ingéniosité et de savoir-faire pour dompter et exploiter sa puissance donnant naissance à la houille blanche.

ÉVÈNEMENTS À VENIR :

- Montagn'art 2017 : du vendredi 21 au vendredi 28 juillet à OZ STATION dans la grande salle polyvalente. Inauguration le samedi 22 juillet à 11 heures.
- Dans la même salle : conférences de Bernard François le vendredi 21 juillet à 17 heures sur le thème Village d'Oz et le mardi 25 juillet à 17 heures sur le thème : Mines d'Oz.
- Conférence de Paul Girard le lundi 24 juillet à 17 heures sur le thème : Étude et Origine des Noms de Lieux d'Oz.
- Parallèlement : exposition des Cartes de Géographie à l'Office du tourisme et exposition des Cartes du lac Saint-Laurent dans le hall du Village Club du Soleil.
- Présence du stand Montagn'Art et d'un défilé de costumes aux nocturnes d'OZ VILLAGE, les jeudis 20 et 27 juillet au soir.
- Pour les autres manifestations non encore programmées ou d'éventuels changements, nous vous invitons à consulter le site WEB de l'association dans les mois à venir : coutumesethistoirenoisans.com
- Nous vous attendons nombreux à Montagn'Art qui rythme nos étés depuis plus de 20 ans pour une mise en valeur de la culture uissane.

MONTAGN'ART 2017
EXPOSITION SUR L'OISANS : peintures, créations bois, sculptures...
CONCOURS de peinture entre exposants avec **Prix du Public**
(Vote des visiteurs) et **Prix Coup de Cœur Montagn'Art** (Vote des exposants)
CONFÉRENCES : HISTOIRE d'OZ-VILLAGE le 21/07 à 17h - LES NOMS de LIEUX d'OZ
le 24/07 à 17h - MINES d'Oz le 25/07 à 17h (B.François et P.Girard)
ATELIERS CRÉATIFS - TOMBOLA - LIVRES - CARTES POSTALES ANCIENNES
AUTRES EXPOS : Lac Saint-Laurent (V.Club du Soleil) - Cartes géographiques (OT)
DÉFILÉS de costumes traditionnels les 20 et 27/07 aux nocturnes d'OZ Village
OZ en OISANS - STATION
Salle Polyvalente du 21 au 28 Juillet 2017
Accès libre tous les jours de 14 à 19 heures
Samedi 22 et Dimanche 23 Juillet de 10 à 19 heures
Oisans
Ne pas jeter sur la voie publique
Salon organisé par l'Association
Coutumes et Traditions de l'Oisans
coutumesethistoirenoisans.com

Nadine BASSET

OUVERTURE DE LA SAISON LITTÉRAIRE EN OISANS

L'événement affiche 21 printemps et n'a pas pris une ride. On pourrait même dire qu'il est arrivé dans la force de l'âge à en juger par la participation active d'une vingtaine d'auteurs régionaux ainsi que les nouvellistes ayant adressé un manuscrit pour concourir au « Prix littéraire Yvonne Sévoz », institutrice à Villard-Reculas de 1912 à 1915. Ce « Printemps du Livre en Oisans » s'est déroulé au foyer municipal de Bourg-d'Oisans le dimanche 2 avril toute la journée.

Le concours de nouvelles. Record battu : ils étaient 16 cette année à avoir saisi leur plume pour écrire un récit en relation avec l'Oisans. Rédiger une nouvelle n'est pas simple. Il faut observer une rigueur d'écriture particulière pour composer un texte au rythme rapide, caractérisé par la simplicité du sujet, la sobriété du style et un nombre de personnages limités.

Un jury indépendant de sept membres avec, comme président, Pierre Gandit, maire de La Garde et auteur, a pris connaissance des textes qui lui sont parvenus d'une façon anonyme durant ce premier trimestre 2017. Le vote des nouvelles fin mars, a attribué le 1er Prix, prix littéraire Yvonne Sévoz, à Pierre Dell'Accio pour son texte intitulé « Les 4 visions de Joseph » et une « Mention spéciale » a été décernée pour « Les trois demoiselles » de Yvette Moyet (déjà récompensée en 2014 avec le Premier Prix). Toutes ces nouvelles seront regroupées en un recueil qui sera disponible à l'Association ou à la Maison de la Presse à Bourg-d'Oisans (voir article sur le DL du 6 avril).

Le Printemps des Auteurs. Ils étaient vingt écrivains régionaux à présenter une centaine d'ouvrages, romans, essais, biographies, dessins et aquarelles sur tous sujets, avec une préférence évidente pour la montagne et ses secrets. Avec une nouveauté : la présentation par Gérard Bettou des Sables d'une « Bibliothèque Sonore » réservée aux personnes empêchées de lire du fait d'un handicap visuel ou moteur. Ainsi ces mal ou non-voyants gardent le plaisir de lire, par personne interposée.

Enfin, l'après-midi, un diaporama de cartes postales anciennes et rares concernant la vallée du Vénéon et le Parc des Écrins fut commenté par Bernard François, historien et président de notre association.

Nos élus ne s'y trompent pas : ils sont venus, comme à l'accoutumée, honorer notre initiative culturelle uissanne, en soulignant la qualité du travail d'organisation de l'association, de la prestation des auteurs et de leurs œuvres. Citons la présence de André Salvetti, maire de Bourg-d'Oisans accompagné d'élus locaux, Christian Pichoud, président de la Com-Com, Marie-Noëlle Battistel députée, Gilles Strappazon, conseiller départemental, Pierre Gandit, cité plus haut, et les maires d'Ornon, Oulles, Oz, Villard-Reymond...

Concluons sur une évidence sans faille : l'Oisans a (vraiment) du talent !



Pierre Dell'Accio prix littéraire Yvonne Sévoz 2017
et notre président, Bernard François



Remise des diplômes du Prix littéraire Yvonne Sévoz 2017

PHOTOGRAPHIES MICHAUD

Un lecteur attentif, M. Gilles Dodos du Freney-d'Oisans, a fait remarquer à Lionel Albertino que, dans le bulletin n° 95 (page 3), les deux photos Michaud présentant la Rive avec Belledonne à l'arrière-plan, datées respectivement de 1865 et 1870, ne pouvaient pas avoir cinq ans d'écart, divers détails (végétation, ombre portée, etc.) révélant tout au plus une heure entre les deux prises de vue. M. Dodos a tout à fait raison, et pourtant notre datation n'est pas incorrecte.

Les deux bostols ou cartons sur lesquels étaient collées les photos sont d'un format différent, et surtout d'une période d'impression bien distincte. Le tirage daté de 1865 était sur un petit format carte de visite (aussi appelé CDV). Ce carton correspond aux premières CDV réalisées par Michaud au Bourg-d'Oisans (nous en publions une autre ci-dessous de la même période). La seconde photographie est dans un format nettement plus grand (16,4 x 10,8), dit Cabinet, le bostol étant plus tardif avec un encadré et un numéro. La datation fut faite par mes soins en fonction de l'aspect du carton et des inscriptions portées.

En réalisant la mise en page, Lionel a rapproché les deux photographies en les superposant et en leur donnant un format identique (celui donné par l'image du scan). À la lecture du bulletin, j'ai eu la même réaction que M. Dodos : Il était évident que les deux clichés sur plaque de verre avaient été pris le même jour, à peu d'intervalle de temps. Par contre, la photo format cabinet avait été tirée (ou retirée) cinq, voire huit ans plus tard.

B. FRANÇOIS



Bâtiments des mines du Grand Clot (vers 1865)

COMMUNAUTÉ
D'OISANS

— ASSOCIATION COUTUMES ET TRADITIONS DE L'OISANS —

Président : Bernard François — **Vice-présidents :** Oleg Ivachkévitich et André Glaudas

Trésorier : Gérard Dionnet — **Trésorier-adjoint :** Guy Meunier — **Secrétaire :** Rachel Dubois

Présidents d'honneur : Roger Canac, André Dode, Gaston Savioux, Madeleine Martin †

Comité de rédaction : Bernard François, Oleg Ivachkévitich, Gérard Dionnet, Pierre Martin

Réalisation du bulletin : Lionel Albertino et Pierre Martin — **Adresse postale :** 38 rue de Viennois — 38520 Le Bourg d'Oisans

Adresse e-mail : info@coutumesethistoirenoisans.com — **Site internet :** <http://coutumesethistoirenoisans.com>

Les informations, textes, photos visibles sur notre bulletin, restent la propriété de leurs auteurs et de l'Association Coutumes et Traditions de l'Oisans.

Toute reproduction, par quelque procédé que ce soit, est interdite sans autorisation écrite de l'Association.